

Sont présents 13 membres et une personne est excusée avec pouvoir donné.

En présence, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a accueilli les élus municipaux dans leurs locaux pour retracer l'activité de l'année écoulée. Le rapport moral et financier est produit et l'ensemble des animations et des actions portées par la bibliothèque sont exposées.

Approbation du dernier CR et ouverture de séance :

1. Attribution des marchés pour 2016 :

- a. Local de la Grand-Croix : tous les lots sont fructueux après la relance
Le lot métallerie est attribué à FAYOLLE Gérard
Le lot électricité à MOULIN Sylvain
Le lot chauffage à FAYOLLE Joachim
Le total des travaux est 7.5 % moins cher que l'estimation de départ
- b. La consultation et l'audition pour la signalétique permettent un classement des candidats et c'est SIGNAUX GIROD qui est retenu pour le mobilier urbain.
- c. La prospection auprès des bureaux d'étude en VRD a donné lieu à quatre candidatures. Le classement sur le prix et sur la qualité de l'analyse permet de retenir le cabinet VEAC.
- d. Pour le schéma d'assainissement, des approfondissements sont nécessaires avant de retenir un cabinet.
- e. Pour le city park, le cabinet BJ URBA a élaboré le cahier des charges et les quantitatifs. La consultation peut être lancée.

2. Etude tarifaire et maîtrise du budget :

A partir de l'inventaire des produits, les élus pourront faire des projections à retenir lors de la prochaine séance. Le raccordement à l'assainissement est très faible par rapport aux charges supportées par la commune et par rapport aux pratiques dans les communes des secteurs, il devra évoluer. Des postes de charges seront revus pour compenser les pertes de dotations.

- Les subventions sont examinées et reconduites :

Organismes ou associations qui assurent, pour les enfants du primaire :

- Les sorties à but éducatifs ou pédagogiques 28 €/an/enfant
- L'accueil des handicapés de la commune : 28 €/an/personne
- Associations sportives ou culturelles 30 €/an/ enfant
- Les Amis de Haute-Rivoire, subvention justifiée par les mises aux normes : 2 000 €.
- Comité des Foires : 700 €

- Des subventions pour l'organisation d'un évènement ponctuel de grande envergure sont attribuées :
 - club bouliste 1 000 €

- amicale des Pompiers pour prise de commandement :	120 €
- club de la Thoranche	64 €

3. Délibérations pour évolutions à mettre en place :

- Le PLU va être lancé, la commune demande une subvention préfectorale spécifique pour compenser en partie la charge de l'étude.
- Le commerçant en place dans les locaux communaux fait part de son intention d'acquérir les murs pour y conserver son fonds de commerce en plus de son commerce ambulancier qui reste sa ressource principale.
Le conseil est d'accord sur le principe mais sous condition que le service reste effectif pour la population.
- Un projet d'ERDF envisage une sécurisation de l'alimentation en électricité moyenne tension depuis les Halles jusqu'au village par un enfouissement depuis le chemin des rapaces jusqu'au Caillet.
Le conseil accorde une servitude en bordure de chemin rural ou communal conditionnée au respect de la remise en parfait état des voiries.
- La Communauté de communes Chamousset en lyonnais a finalisé la convention de mise à disposition du personnel qui intervient sur le réseau transféré. Les modes de calculs des répartitions de charges évoluent aussi et ont été validés en conseil communautaire.
Le conseil entérine les propositions.
- La commune avait été dans l'obligation de se pourvoir en justice pour faire reconnaître son préjudice lors du sinistre dans la boucherie. Après une reconnaissance effective des responsabilités, un jugement est défavorable au recouvrement du sinistre.
Le conseil décide de faire appel sur le fondement des jugements qui donnaient gain de cause à la commune.
- Le CDG 69 fait part du souhait de la commune de Villefranche sur Saône d'adhérer au centre de gestion. L'accord est donné à l'unanimité.
- En 2016, la Commission Communale des Impôts Directs, la CCID, doit se réunir avant fin mars pour procéder au classement des biens qui ont évolué. La réunion aura lieu le vendredi 04 mars à 14 heures en mairie.
- Pour les chemins ruraux ou communaux, les besoins déjà répertoriés et les besoins nouveaux obligent à la mise en place d'une enquête publique. Son résultat et les propositions de réorganisation seraient alors intégrés au futur PLU.

4. Compte-rendu de la délégation du maire :

- A la lecture des dossiers portant sur l'urbanisme, on constate une diminution des permis de construire. Les installations classées sont de plus en plus nombreuses.
- En 2016 Haute-Rivoire est concernée par le recensement. Les trois enquêteurs sont sur le terrain pour faire l'inventaire de tous les habitants.

- On apprend que le rallye des Monts du Lyonnais, porté par une nouvelle association, n'a pas pu se positionner dans le calendrier 2016 mais reste prévu pour 2017.
- La commune a été nominée et s'est vue remettre un trophée par le SYDER pour la mise en valeur de la place du Cinéma, classée 3^{ème} sur une centaine de réalisations.
- Les lieutenants de louveterie se font connaître par une explication historique de leurs rôles et de leurs fonctions actuelles et sollicitent une subvention.

5. Bilan des commissions :

- La commission agricole informe que le SIMOLY met en place une enquête sur le tissu agricole et les mutations qui se dessinent. Ces données seront pertinentes dans le cadre du PLU.
Le travail sur l'étude des impacts des pratiques agricoles sur les cours d'eau demande à être élargi à d'autres communes avec des visites sur le terrain.

Un nouvel arrivant est aussi nouvel agriculteur installé et les élus de la commission décident d'instaurer une action de bienvenue.

Le préfet convie les élus à marquer un évènement particulier sur la commune le 09 mars à 15 heures pour l'inauguration du méthaniseur.

- La commission culturelle porte le projet d'une fête de la musique le samedi 18 juin, des volontaires se fédèrent autour de cette animation.

Dans l'esprit du soutien à l'engagement de la bibliothèque il est suggéré d'étendre la gratification de fin d'année aux bénévoles qui participent à la vie culturelle de la commune.

- Les membres du CCAS qui inaugurent l'animation de janvier sont satisfaits de l'ambiance et de l'assiduité à cette représentation.
- La pose du panneau lumineux est prévue fin de semaine 7. On disposera d'un très bon vecteur pour diffuser l'information ponctuelle et pour mettre tous les évènements en valeurs.
- Le cyclo canton est reconduit les 11 et 12 juin 2016. Cette année, pour les 20 ans de l'évènement, des animations sont prévues.
- La Commémoration du cessez le feu en Algérie aura lieu le 20 mars à Haute-Rivoire et la commémoration du 08 mai aura lieu à les Halles selon le partenariat établi avec la FNACA.

La prochaine séance aura lieu le mardi 09 mars 2016 à 20 heures.

Séance levée à minuit.

Secrétaire Nathalie Jacquemot

Le Maire :
Nicolas MURE